



Comité diocésain du patrimoine religieux et de l'art sacré

Sa vocation

Organisme consultatif au service de l'Archevêque, le Comité diocésain du patrimoine religieux et de l'art sacré réunit des personnes reconnues pour leurs expertises dans le domaine de la liturgie, le patrimoine religieux et l'art sacré. Offrant des avis éclairés sur les demandes adressées par les paroisses et les fabriques concernant le patrimoine religieux de leurs églises, il a comme mandat de:

- Recommander à l'Archevêque les orientations et politiques en matière de patrimoine religieux, d'aménagement et de transformation des espaces liturgiques;
- Recommander les interventions et les projets de réaménagement des lieux de culte;
- Recommander à l'Archevêque des protocoles et des ententes en vue d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux;
- Conseiller l'Archevêque sur les diverses mesures à prendre pour la connaissance, l'évaluation et la mise en valeur du patrimoine religieux;
- Donner un avis sur les conditions de la disposition des actifs immobiliers et mobiliers jugées excédentaires à la mission de l'Église diocésaine et de ses fabriques de paroisses;
- Accueillir la demande des Instituts de vie consacrée dans leurs démarches concernant l'avenir de leur patrimoine religieux;

- Analyser et recommander des solutions en matière de patrimoine religieux et des lieux de culte à la demande l'Archevêque.

Tout projet de construction, de rénovation, de réaménagement ou de désaffectation d'un lieu de culte doit faire l'objet d'un discernement pastoral, liturgique et patrimonial, en tenant compte des besoins réels des communautés.

Par son travail, le Comité souhaite contribuer à une Église fidèle à sa tradition, soucieuse de son héritage, et résolument tournée vers sa mission aujourd'hui.

Ses membres

Le Comité diocésain pour le patrimoine religieux et l'art sacré est actuellement composé de:

- Père Martin Lortie

Prêtre associé dans l'Unité pastorale missionnaire « Limoilou – Basse-Ville – Vanier », répondant diocésain pour la liturgie et les sacrements et président du Comité du patrimoine religieux et de l'art sacré.

- Mgr Jean Tailleur

Évêque auxiliaire et vicaire général du Diocèse de Québec.

- M. David Blouin

Coordinateur administratif aux fabriques du Diocèse de Québec.

- Mme Véronique Dumont

Muséologue et technicienne en archivistique.

- Mme Claude Corriveau

Spécialiste en histoire de l'art, en arts plastiques, en ethnologie ainsi qu'en muséologie.

- Abbé Pierre-Charles Robitaille

Prêtre du diocèse de Québec, professeur de liturgie au Séminaire St-Peter's en Ontario, collaborateur pour le *Prions en Église* et la revue *Vivre et célébrer*.

- M. Vincent Giguère

Conservateur et directeur des collections au Musée de la Civilisation de Québec.

Sous l'autorité de l'Archevêque, nous mettons nos compétences au service du bien commun ecclésial, dans un esprit de communion, de respect et de discernement.

Pour toutes questions, demandes ou besoins, écrivez à l'adresse courriel suivante :
patrimoine_religieux@ecdq.org

